

INTERVENTION 1^{er} OCTOBRE 2015

SUJET : SÉANCE PUBLIQUE

« Merci, Monsieur le Président.

Deux fois par an nous avons six minutes pour nous adresser aux Monégasques à l'occasion des budgets. Nous pouvons aussi décider de parler de ce qui nous semble important pour notre pays au cas où il n'y ait pas grand-chose à dire de nouveau sur le budget.

C'est bien le cas pour ce Budget Rectificatif, un document essentiellement technique qui diffère en fait très peu du Budget Primitif. Considérant cela, on peut d'ailleurs se demander pourquoi le rapporteur a fait un véritable réquisitoire contre ce Budget Rectificatif alors que sa majorité a voté sans sourcilier le Budget Primitif.

Qu'est-ce qui a changé ?

Je vais donc vous parler de deux choses qui m'intéressent, le rôle du Conseil National et de l'attractivité.

Certains de mes collègues ici semblent n'avoir qu'en tête leur réélection en 2018 ! Pas moi. Il faut qu'ils se dépêchent car leur bilan passé mi-mandat est bien maigre ! Aucune proposition de loi déposée par leurs soins n'a été votée en loi et celles qui sont en gestation sont de nature, pour être gentil, marginale.

Les relations de la majorité actuelle avec le Gouvernement semblent osciller entre coup de gueule et abandon en rase campagne... Ce n'est pas seulement de leur faute et ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas travaillé... Nos Institutions ne leur rendent pas la vie facile, loin de là. Comme il l'a toujours fait, le Gouvernement adhère presque toujours à lettre de la Constitution mais pas souvent à son esprit.

Voyez-vous, le Conseil National est légitime surtout lorsqu'il traduit la volonté des monégasques sur les questions sociétales plutôt que lorsqu'il ferroie sans fin avec le Gouvernement sur telle ou telle ligne budgétaire. En l'absence de l'amendement budgétaire que nous soutenons, le choix est binaire. Ou bien on vote le budget ou bien on ne le vote pas.

C'est justement sur les questions sociétales que la majorité est faible parce que ces composantes ne peuvent s'accorder entre elles. C'est le plus petit dénominateur commun qui l'emporte. Ils ne croient à presque rien ensemble et donc ils ne font que gérer au jour le jour. Enfin, ils gèrent leur image surtout avec les deniers publics.

De notre côté nous avons fait notre possible pour mettre ces questions sociétales sur la table visant à moderniser notre pays et à faire en sorte que les Monégasques soient égaux entre eux. Le pacte de vie commune, la réforme du statut du chef de foyer, le mandat de protection future...

pour n'en citer que trois, sont des propositions de loi en lesquelles nous croyons tellement que nous les avons financées sur nos propres deniers.

Concernant l'incinérateur en ville on essaie de nous faire croire que tout est bouclé et qu'il serait politiquement incorrect de continuer à s'y opposer. Peu importe, nous pensons que brûler des déchets en ville à 20 mètres du futur collège est une très mauvaise idée. Nous continuerons à travailler pour proposer une meilleure solution, une solution plus attrayante.

Quant à la majorité, son silence assourdissant sur ce sujet montre une fois de plus que lorsqu'on est divisé on ne dit rien, on ne fait rien.

Sur l'attractivité ensuite. C'est dans l'ouvrage Monaco 2029 que ce terme a été utilisé pour la première fois dans son contexte actuel. Je suis donc un partisan de l'attractivité de la première heure. Depuis, le Gouvernement a créé un Conseil pour l'Attractivité et le terme est utilisé à toutes les sauces. Il est utilisé par tous à tort et à travers pour justifier à peu près n'importe quoi. Il me paraît donc important de revenir aux fondamentaux. Vouloir être attractif c'est bien mais encore faut-il être à même de répondre à la question : être attractif pour qui ? Et comprendre qu'en étant attractif pour une catégorie de personnes on peut actuellement être répulsif pour une autre catégorie de personnes.

La place bancaire est un bon exemple. Le mouvement vers plus de transparence et vers l'On Shore auquel participe Monaco renforce l'attractivité de notre place bancaire pour les investisseurs qui recherchent des gestionnaires compétents, une place bancaire propre et bien gérée et qui n'ont rien à cacher aux Autorités de leur pays d'origine. Par contre ce même mouvement est répulsif pour ceux qui veulent cacher leurs avoirs aux pouvoirs publics des pays où ils ont gagné leur argent. Pour eux, la compétence de la gestion importe peu... c'est rester caché qui leur importe le plus ! Croyez-vous que les fondateurs d'Apple ou de Google aient envie d'être clients d'une banque qui aurait aussi comme client un dictateur corrompu et sanguinaire ? Moi je ne le crois pas. Entre ces deux types de clients il faut choisir et mon choix est tout fait.

On peut étendre ce raisonnement à d'autres domaines ; la justice est clairement un élément très important pour notre attractivité au même titre que la sécurité des biens et des personnes ou bien la bonne santé de nos finances publiques.

L'opinion que les investisseurs se font sur la qualité de notre justice sera déterminante dans la décision de s'installer ou bien d'investir à Monaco. La sécurité judiciaire importe à certains investisseurs qui veulent être sûrs que leurs intérêts seront défendus impartialement. Pour eux, il est fondamental que notre justice soit impartiale et à l'abri de toute sorte de pression.

Pour d'autres investisseurs c'est exactement le contraire. Là encore mon choix sur le type d'investisseurs à attirer est tout fait. Et ce n'est pas seulement la réalité qui importe ici, mais aussi la perception. Non seulement notre justice se doit d'être impartiale mais il est tout aussi important que notre justice soit perçue comme étant impartiale. C'est le principe sur lequel se base la justice au Royaume Uni, sans doute la meilleure au monde.



Alors pour moi, c'est ça l'Etat de droit. C'est ça l'attractivité telle que je la conçois.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je vous remercie pour votre attention. »

Bernard Pasquier